

Actualité du droit public, les dernières nouveautés de l'année

TOO000JEDA

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchron

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA.

Objectifs

- Proposer un bilan annuel des principales évolutions réglementaires et jurisprudentielles intervenues en matière de fonction publique
- Concourir au travail de veille juridique et d'actualisation des connaissances des agents publics
- Prévenir le contentieux

Public Visé

Juristes, Documentalistes, Tout agent préparant un écrit ou un oral de concours, Toute personne intéressée par l'actualité juridique

Pré Requis

Connaître l'environnement territorial, niveau confirmé

Objectifs pédagogiques

- Proposer un bilan annuel des principales évolutions réglementaires et jurisprudentielles intervenues en matière de fonction publique
- Concourir au travail de veille juridique et d'actualisation des connaissances des agents publics
- Prévenir le contentieux

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques illustrés d'exemples
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Parcours pédagogique

- **Elus locaux : Conflit d'intérêt, référent déontologue**
- **Actes administratifs : Publicité, délai et voies de recours, retrait et abrogation**
- **Contrats administratifs : Modification, irrégularité**
- **Contentieux : Médiation préalable obligatoire**
- **Fonction publique : Déontologie, temps de travail, carrière, rémunération, formation et accompagnement des agents, santé et sécurité**

Le programme sera ajusté en fonction de l'actualité et de vos questions d'ici la formation.

Les principales évolutions du droit administratif durant cette période viendront s'ajouter au programme ci-dessus

Qualification Intervenant.e.s

Juriste, fonctionnaire territoriale

Cette formation propose de faire le point sur toute l'actualité du droit administratif.

Elle s'adresse à toute personne désireuse de mettre à jour ses connaissances. Les sujets abordés durant cette journée intéresseront également les personnes préparant les concours et les examens professionnels de la fonction publique, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 6 à 100 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	680.00
Inter Adhérent (Par personne) :	640.00



Contactez-nous !

Pascale FLURY-DELABRE
Directrice

Tél. : 0153391417
Mail : volodia.tourtchine@adiaj.org